

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE D'INFORMATION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) / NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

**tenue le 19 janvier 2004 au 49, avenue Jackes, Toronto (Ontario)
à 11 h 30 HNE**

Sont présents :

M. Ken Nash	Administrateur, président intérimaire
M. Laurie Comeau	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur et trésorier
M ^{me} Adèle Malo	Administratrice

et

M. David Crombie	Président du Conseil consultatif
M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale

Sont absents :

M. Richard Dicerni	Président du conseil
M. René Pageau	Administrateur

1. Adoption de l'ordre du jour

À la demande de M. Dicerni, M. Nash préside la séance du 19 janvier 2004.

M. Nash ouvre la séance à 11 h 30.

Les administrateurs adoptent l'ordre du jour de la discussion du 19 janvier 2004.

Le président intérimaire demande de reporter les points à adopter à une réunion ultérieure du conseil qui sera dûment constituée et où il y aura quorum.

2. Procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2003

Les administrateurs passent en revue le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 octobre 2003 et demandent qu'il soit soumis à la prochaine réunion aux fins d'adoption. (*)

3. Affaires issues du procès-verbal

La présidente décrit l'état des mesures découlant de la réunion précédente du conseil.

4. Rapport du président du Conseil consultatif

M. Crombie fait le point sur les activités du Conseil consultatif.

À l'invitation de la présidente, sept membres du Conseil consultatif s'étaient inscrits comme observateurs aux séances de discussion nationales que la SGDN organise en partenariat avec les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques.

Le réseau Action déchets nucléaires a demandé à rencontrer le Conseil consultatif de la SGDN.

Le conseil d'administration remercie le Conseil consultatif de son invitation à assister à la séance d'information sur les activités de mobilisation de la SGDN, prévue l'après-midi du 19 janvier 2004.

5. Mise à jour sur le budget

Le conseil reçoit une mise à jour du budget 2003 et des exemplaires de l'état financier du 3^e trimestre 2003.

La présidente fait le point sur les prévisions budgétaires de la SGDN à la fin de novembre 2003.

- Les prévisions de dépenses de la SGDN pour 2003 sont inférieures au budget annuel disponible. Par conséquent, la SGDN ne prévoit pas demander au conseil l'autorisation d'utiliser la réserve pour éventualités pour 2003.
- En se fondant sur les dernières données financières, la présidente prévoit que les dépenses de la SGDN seront inférieures de 1 % au montant prévu dans le plan d'activités initial de janvier 2003.

La présidente traite de la liste des fournisseurs importants qui a été distribuée au conseil d'administration aux fins d'information. Elle propose de distribuer la liste sur une base semestrielle de façon à tenir le conseil informé des contrats cumulatifs importants que la SGDN a conclus. Le conseil se dit en faveur de ce genre de mise à jour.

6. Gros contrats

La présidente passe en revue les domaines clés dans lesquels de nouveaux contrats ont été conclus pour soutenir l'étude menée par la SGDN.

- La présidente renseigne le conseil sur l'équipe d'évaluation qui a été nommée pour entreprendre l'analyse des solutions de gestion.
- Elle traite de la nature de l'analyse financière qui est en cours.
- La présidente informe le conseil que les propriétaires conjoints de déchets ont présenté à la SGDN des études de coûts approfondies sur différentes méthodes techniques. Il s'agit d'études que les propriétaires de déchets avaient commandées de concert avant la création de la SGDN. La SGDN se réjouit d'avoir ces études en main pour pouvoir en tenir compte dans l'évaluation des solutions de gestion.
- La SGDN a retenu les services d'un tiers pour examiner la méthode d'estimation des coûts appliquée par les propriétaires conjoints de déchets dans ces études afin d'obtenir une assurance quant à l'approche adoptée pour la réalisation de ces études de grande envergure. La présidente indique que la SGDN avait lancé un appel d'offres pour choisir le cabinet qui entreprendrait cet examen qui est maintenant en cours.

La présidente souligne qu'elle n'a pas de contrats importants à soumettre aux fins d'approbation pour le moment. À la demande du conseil, elle confirme son intention de

continuer à informer les administrateurs des domaines dans lesquels, le cas échéant, la SGDN prévoit que les contrats dépasseront 300 000 \$ cumulativement et nécessiteraient donc d'être approuvés au préalable par le conseil.

7. Financement des participants

La présidente dépose aux fins de discussion la méthode de financement proposée par la SGDN pour les participants. Ce financement vise à fournir des ressources aux personnes et aux organismes, si besoin est, afin d'assurer une participation efficace aux travaux de la SGDN. Une discussion s'ensuit et le conseil ne soulève aucun problème quant à l'approche proposée par la SGDN.

8. Communication de l'information

La présidente expose les pratiques de la SGDN en matière de gestion de l'information. La pratique actuelle témoigne de l'énoncé de la vision, de la mission et des valeurs de la SGDN et de son objectif de transparence. La présidente indique qu'une ligne directrice sera soumise au conseil à une réunion ultérieure aux fins d'approbation.

Le conseil discute des nombreux moyens utilisés par la SGDN pour communiquer les résultats de ses recherches et inviter les gens à faire part de leurs commentaires, notamment le site Web interactif. Le conseil souligne l'importance d'obtenir un large éventail de points de vue sur les enjeux. À cet égard, la présidente fait part du désir de la SGDN d'élargir la participation et de favoriser un dialogue approfondi et équilibré sur le Web. La SGDN organisera des discussions électroniques avec facilitateur pour pousser la discussion avec le public et renforcer la participation aux activités de mobilisation sur le Web. Par ailleurs, la SGDN invite des spécialistes à examiner les documents de recherche clés qu'elle a commandés, de façon à obtenir des perspectives supplémentaires sur des sujets importants.

Soulignant la grande quantité d'études que la SGDN publie sur son site Web, le conseil fait remarquer qu'il n'est pas facile de se tenir au courant de tous les nouveaux documents qui sont affichés sur le site de la SGDN. À cet égard, les membres du conseil aimeraient que la Société leur fasse part des études clés à mesure qu'elles sont disponibles. La présidente propose d'indiquer les nouveaux documents de recherche importants dans ses rapports mensuels au conseil d'administration et au Conseil consultatif et ajoute que des exemplaires de quelques documents achevés récemment seront distribués aux membres du conseil plus tard au cours de la réunion. (*)

Le président du Conseil consultatif estime que la SGDN a assuré une très bonne communication de l'information au Conseil.

9. Rapport du Comité de la vérification, des finances et du risque

M. Long, président du Comité de la vérification, des finances et du risque, fait un compte rendu de la réunion du Comité tenue le 7 janvier 2004.

Il passe en revue les points de l'ordre du jour sur lesquels le Comité s'est penché à cette occasion.

- Les vérificateurs externes de la SGDN, Deloitte & Touche, ont expliqué au Comité le plan des services de vérification qu'ils proposaient pour la vérification des états financiers 2003 de la SGDN.

- Le Comité de la vérification a approuvé le plan proposé pour la vérification de 2003 et a confirmé les niveaux de rémunération des vérificateurs.
- Le Comité a tenu une discussion avec les vérificateurs externes sans la présence des membres de la direction de la SGDN.
- M. Long a indiqué que tous les membres du Comité avaient reçu un exemplaire du cahier de la SGDN contenant les politiques et pratiques de la SGDN en matière de finance, de comptabilité et d'approvisionnement. Ayant eu l'occasion d'examiner ces politiques et d'en discuter, le président du Comité estimait que les processus et mécanismes en place étaient impressionnants pour un organisme de cette taille.
- Afin de confirmer le caractère adéquat des contrôles financiers de la SGDN et la portée du mandat du Comité de la vérification, le président du Comité a demandé aux vérificateurs externes d'examiner les politiques financières de la SGDN et la charte du Comité de la vérification, des finances et du risque. Il a invité les vérificateurs à faire part de leurs observations au Comité sur les pratiques financières actuelles de la SGDN et sur d'autres contrôles qu'ils pourraient juger appropriés, compte tenu du mandat et de la taille de l'organisme.
- Le Comité a reçu une mise à jour budgétaire de la présidente et a examiné les frais et les principaux postes de dépenses de la SGDN.
- Le Comité a reçu de l'information sur le statut de la SGDN en matière de TPS.
- Pour amorcer l'examen du risque économique par le Comité, la présidente dépose une note générale indiquant les domaines pouvant comporter un risque économique et qui pourraient faire l'objet d'un examen. Le président du Comité confirme que le Comité tiendra d'autres discussions sur le risque économique. M. Nash indique qu'il aimerait que la question du risque économique fasse également l'objet d'une discussion avec tous les membres du conseil d'administration. (*)

10. Autres affaires

- Considérant que le quorum exigé actuellement est beaucoup trop restrictif pour la taille actuelle du conseil d'administration de la SGDN, le conseil donne instruction à la secrétaire générale de préparer des modifications au Règlement n° 1 de la SGDN pour régler cette question et de déterminer d'autres améliorations qui pourraient être apportées à la gestion interne, le cas échéant.
 - Le président intérimaire dit qu'il se chargera de rencontrer la secrétaire générale pour examiner les modifications éventuelles du Règlement. (*)
 - La secrétaire reçoit l'instruction de soumettre à la réunion de février 2004 du conseil les modifications proposées au Règlement et de renseigner le conseil sur les approbations qu'il faut obtenir pour modifier le Règlement. (*)
- La secrétaire générale distribue le calendrier de réunions de 2004 proposé pour le conseil d'administration et le Conseil consultatif.

Clôture de la séance d'information du conseil

Les points de discussion étant épuisés, les administrateurs lèvent la séance à 12 h 45 HNE.

L'astérisque (*) indique une mesure à prendre.

Réunion conjointe avec le Conseil consultatif de la SGDN – Séance d'information sur les activités de mobilisation de la SGDN

Le 19 janvier 2004
49, avenue Jackes, Toronto (Ontario)
13 h – 16 h

À l'invitation du président du Conseil consultatif de la SGDN, les membres du conseil d'administration assistent à la réunion tenue l'après-midi du 19 janvier 2004 au cours de laquelle des présentations sont prévues aux fins de discussion sur les principales composantes du plan d'engagement de la SGDN. Ces présentations comprennent :

- Une présentation par la présidente de la SGDN sur le plan de travail 2004 de la Société, y compris l'équipe d'évaluation récemment créée;
- Un examen des commentaires reçus jusqu'à maintenant sur le premier document de discussion qui a été publié en novembre 2003;
- Une présentation par le personnel de la SGDN sur la prise de contact prévue en 2004 avec les peuples autochtones;
- Une présentation par le personnel de la SGDN sur les prochaines activités de mobilisation prévues avec les collectivités des sites nucléaires;
- Une présentation par une conférencière invitée, M^{me} Judith Maxwell (présidente des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques), décrivant la méthodologie adoptée pour les discussions nationales organisées pour le compte de la SGDN.

La secrétaire générale
Le 26 février 2004